



**Transports ; Direction des ports maritimes et des voies navigables ;
Service des voies navigables et du domaine public fluvial ; 2e bureau
des voies navigables (1835-1975)**

Répertoire (19770761/1-19770761/35)

Archives nationales (France)
Pierrefitte-sur-Seine
1977

INTRODUCTION

Référence

19770761/1-19770761/35

Niveau de description

fonds

Intitulé

Transports ; Direction des ports maritimes et des voies navigables ; Service des voies navigables et du domaine public fluvial ; 2e bureau des voies navigables

Intitulé

Transports ; ports maritimes et voies navigables

Intitulé

Pêche fluviale :

Intitulé

Législation, organisation administrative de la pêche et des pêcheurs-droit de pêche et de chasse au gibier d'eau - police et surveillance de la pêche et de la chasse au gibier d'eau. 1835 - 1975

Date(s) extrême(s)

1835-1975

Présentation du contenu

RAPPORT de STAGE

Un décret en cours de préparation prévoit le transfert des attributions de l'administration centrale du Ministère de l'Équipement en matière de police, surveillance et d'exploitation de la pêche, au profit du Ministère de la Protection de la Nature et de l'Environnement à qui ont déjà été transférées, par décret du 2 février 1971, les attributions exercées jusque là dans le même domaine par le Ministère de l'Agriculture.

Antérieurement à ce mouvement d'unification des services, la répartition des attributions entre les différents ministères reposait dans la distinction entre canaux et cours d'eau navigables et flottables canalisés dont la gestion, confiée au Ministère de l'Équipement, est à l'origine de sa compétence en matière de pêche et de chasse au gibier d'eau et cours d'eau non navigables ni flottables où le Ministère de l'Agriculture exerçait la même compétence. La police, la surveillance et l'exploitation de la pêche dans les cours d'eau en aval de la limite de salure des eaux, relèvent d'autre part, du Secrétariat Général de la Marine Marchande.

La liaison entre les différentes administrations et entre celles-ci et les représentants des pêcheurs est assurée par un certain nombre de commissions : conseil supérieur de la pêche, commission de la pêche fluviale, commission des estuaires.

Au Ministère de l'Équipement, les gestions de pêche et de chasse au gibier d'eau sont traitées, au niveau de l'administration centrale, par la direction des ports maritimes et des voies navigables - voies navigables - 2ème bureau - et, au niveau local, soit par l'ingénieur en chef du service de la navigation s'il s'agit d'un service spécialisé s'étendant sur plusieurs départements, soit par le directeur départemental de l'équipement s'il s'agit d'un service non spécialisé.

Ce sont les archives résultant de l'activité du 2ème bureau des voies navigables durant les 50 dernières années environ qui ont été confiées au service de la navigation.

Ces archives ont été classées dans un système d'indexation plus approprié que celui des Archives nationales et des Bases du service de la navigation que de pêche proprement dite. Ainsi, la quasi-totalité des textes réglementant la pêche fluviale et la chasse au gibier d'eau sont pris en compte dans le DTD-EAD (version 2002) aux Archives nationales et

contre-seing au Ministère de l'Équipement.

L'élaboration des lois, décrets, arrêtés et circulaires constitue une grande part des dossiers classés. Les dossiers concernant l'exploitation du droit de pêche et de chasse au gibier d'eau (adjudications, amiations, création de réserves) se résument ainsi souvent à l'établissement du cahier des charges et de textes fixant les conditions d'exploitation pris en accord avec le Ministère de l'Agriculture.

En ce domaine, l'élément le plus intéressant est fourni par des enquêtes menées par le Ministère de l'Équipement auprès des services locaux chargés de la navigation ou auprès des préfets, portant sur la situation des lots, sur les propositions de création de réserves sur les eaux relevant de sa compétence ; mais les réponses à ses enquêtes sont souvent lacunaires quand elles ne sont pas purement absentes du dossier sans qu'il soit toujours possible de savoir à qui elles ont été transmises.

Mêmes lacunes en ce qui concerne les résultats des adjudications : le seul état complet retrouvé concerne les adjudications du droit de chasse au gibier d'eau pour la période 1968-1977.

A cette activité d'ordre général propre à une administration centrale, fait pendant le traitement d'affaires d'intérêt local de nature très diverse et surtout fort dispersées dans le temps, témoignant de l'irrégularité des applications que reçoivent certains textes législatifs à la pêche et à la chasse au gibier d'eau de la part des services du Ministère de l'Équipement

Le plan de classement adopté est assez souple : il est organisé autour de trois thèmes généraux qui ressortaient assez bien de l'étude des dossiers :

- l'organisation administrative de la pêche et des pêcheurs.
- le droit de pêche et de chasse au gibier d'eau, son exercice et son exploitation.
- la police et la surveillance de la pêche et de la chasse au gibier d'eau.

Un carton (VN 47) contenant les lois et ordonnances relatives à la pêche fluviale concernait les trois séries constituées ; il a été placé un peu à part en tête.

La série organisation administrative de la pêche et des pêcheurs comprend 7 cartons (VN 48 à VN 54). Y entrent ce qui touche à l'organisation administrative de la pêche et aux attributions des différents départements ministériels - en l'occurrence il s'agit essentiellement de transferts d'attributions et de projets d'unification des services - aux groupements de pêcheurs, au conseil supérieur de la pêche et à la commission interministérielle de la pêche fluviale. Les groupements de pêcheurs possèdent une représentation au sein du conseil supérieur de la pêche qui a remplacé le comité central des fédérations départementales de pêche et les décrets portant règlement d'administration publique tendant à la fois à l'organisation des groupements de pêcheurs et à celle du conseil supérieur de la pêche. De même les pêcheurs disposent d'une représentation dans la commission interministérielle de la pêche fluviale ; ils ont donc été rangés ensemble. Cependant une autre commission ministérielle "dite des estuaires" a été placée dans la série réglementation. Son rôle est en effet de participer à l'élaboration d'une réglementation propre aux estuaires et on n'a pas voulu séparer un dossier contenant les textes définissant l'organisation et la composition de cette commission, mais aussi ordres du jour et procès-verbaux de séances, des textes réglementant l'exercice de la pêche dans les estuaires résultant de l'activité de cette commission placés dans un autre dossier.

La deuxième série : "exploitation de la pêche et de la chasse au gibier d'eau" comprend 13 cartons (VN 55 à VN 67). Les six premiers contiennent les dossiers relatifs à l'exploitation du droit de pêche et de chasse au gibier d'eau par l'État sur le domaine public fluvial (location, création de réserves, taxe piscicole) ; parmi ceux-ci les cartons 57 et 58 renferment des "affaires locales relatives à la location du droit de pêche et à l'application du cahier des charges". Un classement par département existait déjà, il a été respecté malgré la minceur des dossiers et leur dispersion chronologique. Il est apparu impossible en effet de regrouper efficacement ces dossiers par période chronologique ou par thème.

Dans le carton VN 63 ont été regroupés des affaires assez diverses qui avaient trait à la définition du droit de pêche et de chasse au gibier d'eau de l'État, des particuliers et établissements concessionnaires et à leur exploitation.

VN 64 est composé de dossiers relatifs à l'inscription maritime (fixation des limites de la mer) et aux zones mixtes et anciennes zones mixtes, comprises entre le point de cessation de salure des eaux et les limites de l'inscription maritime où les conditions d'exploitation de la pêche sont différentes de celles du domaine public fluvial.

Les dossiers concernant les pêches scientifiques et pêches exceptionnelles (VN 65) d'une part, les enclos piscicoles (VN 66 et VN 67) d'autre part, ont été placés dans cette série. Il s'agit là plus précisément d'exploitation des ressources piscicoles (les enclos sont destinés à l'élevage du poisson) et dans certains cas de pêches exceptionnelles de sauvegarde de la faune piscicole.

La troisième série : "police et surveillance de la pêche" 14 cartons - comprend essentiellement les textes réglementaires fixant les conditions de l'exercice de la pêche, selon la catégorie à laquelle appartient le cours d'eau la réglementation est différente. Le carton renfermant les dossiers relatifs au classement des cours d'eau (VN 68) a donc été mis en tête. Suivent la réglementation issue du décret du 29 août 1939 (VN 69) et celle issue du décret du 16 septembre 1958 qui a abrogé le précédent (VN 70), la réglementation par département, fixée par arrêté préfectoral conformément aux dispositions des décrets précités (VN 71 - VN 76) et enfin des réglementations particulières appliquées dans certains cours d'eau et lacs (VN 77) avec lesquelles a été placée celle concernant la pêche dans les estuaires. Les interdictions de pêche aux abords des ouvrages de navigation (VN 78) ont été rangés dans cette série réglementation. Elles sont propres au Ministère de l'Équipement et visent à assurer l'exercice de la navigation sur les canaux et cours d'eau relevant de ce ministère. (VN 79, VN 80 et VN 81) renferment les dossiers relatifs aux agents chargés de faire respecter cette réglementation ainsi que les dossiers de transaction pour infractions et délits de pêche et de chasse au gibier d'eau.

Ce classement est loin d'être tout à fait satisfaisant et peut paraître arbitraire sur bien des points mais il était difficile de parvenir à un classement convenable du fait même que la pêche fluviale et la chasse au gibier d'eau ne représentent qu'une activité secondaire du 2ème bureau des voies navigables. Afin cependant de compenser les défauts de ce classement je me suis efforcé dans l'analyse des dossiers d'être aussi précis et complet que possible.

Le 4 avril 1975

signé : VALENTIN

Sommaire Art 1-35 : Pêche fluviale, 1835-1975. Art 1-3 : Textes législatifs et transfert d'attributions, en matière de pêche et de chasse au gibier d'eau, au ministère de l'Agriculture, 1835-1972. Art 4-8 : Organisation des pêcheurs en associations ; conseil supérieur de la pêche (conseil d'administration et commissions), 1922-1974. Art 9-18 : Exploitation du droit de pêche et de chasse au gibier d'eau sur le domaine public fluvial : Location, affermage et réglementation du droit de pêche (dossiers classés par département), établissement de réserves de pêche pour la reproduction du poisson sur les eaux relevant du ministère de l'Équipement (Enquête et décret d'application), taxe piscicole (affectation, recouvrement, exonération, fixation des taux, perception) ; location du droit de chasse, création de réserves, affaires diverses ; limites de l'inscription maritime à l'embouchure des cours d'eau et zones mixtes, 1926-1975. Art 19-21 : Pêches scientifiques, exceptionnelles, et en vue d'exportation ; enclos piscicoles, réglementation, concession et autorisation, 1925-1975. Art 22-32 : Réglementation de la pêche fluviale : Classement des cours d'eau par catégorie ; ampliation d'arrêtés préfectoraux (par département) ; eaux internationales, eaux françaises du lac Léman, lacs du Bourget et d'Annecy, estuaires ; interdiction de pêche, 1934-1975. Art 33-35 : Police de la pêche : Statuts, compétence des gardes-pêche ; attributions ; transactions en matière de délits de pêche, 1904-1975

Type de classement

Classement par département

Nom du producteur

- [Deuxième bureau des voies navigables \(direction des ports maritimes et des voies navigables\)](#)

Localisation physique

Pierrefitte

Termes d'indexation

organisation administrative; gestion du domaine public

Répertoire (19770761/1-19770761/35)

19770761/1

VN 47

LOIS ET ORDONNANCES RELATIVES A LA PECHE-FLUVIALE, PROJETS DE LOI. 1835 - 1968

- Ordonnance royale du 10 juillet 1835
- Loi du 13 juillet 1925
- Loi du 12 juillet 1941 et circulaires d'application
- Loi du 24 septembre 1943
- Ordonnance de validation du 14 avril 1945
- Projets de modifications des lois du 15 avril 1829 et 31 mai 1865 (1944 - 1947)
- Loi du 9 février 1949
- Loi du 7 février 1949, proposition de loi VERDEILLE, proposition de loi Lefranc et loi du 7 mai 1956
- Loi du 22 mars 1957
- Loi du 23 mars 1957
- Arrêté d'application du 25 septembre 1957
- Circulaire d'application des lois des 22 et 23 mars 1957
- Loi du 21 novembre 1961 et décret d'application du 16 juillet 1962
- Projet de loi modifiant l'article 403 du code rural.

19770761/2

VN 48

Transfert d'attributions en matière de pêche et chasse au gibier d'eau - 1936-1972

TRANSFERT D'ATTRIBUTIONS EN MATIERE DE PECHE ET DE CHASSE AU GIBIER D'EAU AU MINISTERE DE L'AGRICULTURE. 1936 - 1972

- Projets de rattachement des services chargés de la police, de la surveillance et de l'exploitation de la pêche au Ministère de l'Agriculture 1936 - 1961.
- voies d'eau rayées de la nomenclature des voies navigables, police, surveillance et exploitation de la pêche transferts d'attributions au Ministère de l'Agriculture. (dossiers et arrêtés de transfert - 1942 - 1972) 1936 - 1972
- voies d'eau rayées de la nomenclature des voies navigables, police... de la chasse au gibier d'eau : transferts d'attributions 1960 - 1964.

19770761/3

VN 49

Transfert d'attributions en matière de pêche et chasse au gibier d'eau - 1936-1972

- police, surveillance et exploitation de la pêche fluviale, unification des services et transfert des attributions de l'administration centrale du ministère de l'équipement au ministère de la protection de la nature et de l'environnement : Décret du 1971

19770761/4

VN 50

ORGANISATION DES PECHEURS ET CONSEIL SUPERIEUR DE LA PECHE 1923-1974

- proposition de loi RIGAL modifiant le décret du 12 juillet 1941 (1947-1948) 1
- règlement d'administration publique : Décret du 30 octobre 1948
- agrément des associations de pêche et de pisciculture, suppression de commissions locales : Décrets n° 53-908 53 909 et 53 915 du 26 septembre 1953
- modification du mode d'élection au conseil d'administration des fédérations d'associations de pêche : décret du 6 mai 1955

- Règlement d'administration publique : Décret du 11 avril 1958 et décrets modificatifs (1966-1967)
- Fédération Nationale des associations d'adjudicataires et de permissionnaires de pêche au filet : statuts, représentation au sein du Conseil Supérieur de la pêche, procès-verbaux de séances, voeux (1946-1958)
- Agrément des associations de pêche et de pisciculture par les préfets : arrêté du 6 janvier 1954.
- Fédérations départementales de pêche et de pisciculture. Election des Conseils d'Administration et des bureaux : procès-verbaux et arrêtés préfectoraux de ratification (1949 1974 2
- Comité Central des fédérations départementales de pêche et de pisciculture, composition : projet de décret (1944) désignation de représentants du Ministère de l'Equipement (1941 et 1948) 3
- Conseil Supérieur de la pêche, création, composition, compétence et attributions : textes réglementaires (1923-1966)
- Amodiations du Conseil Supérieur des droits de pêche à la ligne et aux balances : proposition de loi BRICOUT (1961).
- Statut des personnels contractuels à caractère technique et administratif du conseil supérieur : projet de décret (1969)
- Conseil supérieur de la pêche ; conseil d'administration, désignation des représentants du Ministère de l'Equipement (1954 - 1972).

1. la proposition de loi tendait à modifier la "loi" du 12 juillet 1941 mais l'auteur a fait une confusion entre celle-ci et le décret du 12 juillet 1941 portant règlement d'administration publique relatif à l'organisation des groupements de pêcheurs qui était en fait visé.

2. ne concerne et encore très incomplètement que les départements de L'Eure, du Loiret, de la Manche, de la Nièvre, de la Sarthe, de la Seine, de l'Yonne.

3. Le conseil supérieur de la pêche a remplacé le comité central.

19770761/5

VN 51

CONSEIL SUPERIEUR DE LA PECHE, CONSEIL d'ADMINISTRATION : séances (ordres du jour. Votes préparatoires, procès-verbaux). 1961 - 1969

19770761/6

VN 52

Conseil supérieur de la pêche ; conseil d'Administration : séances (ordres du jour, votes préparatoires, procès-verbaux). 1970 - 1972

19770761/7

VN 53

Conseil supérieur de la pêche, Commissions : séances (ordres du jour, votes préparatoires, procès-verbaux.) 1968 - 1974

- Commission des Finances (1968-1974)
- Commission de gardiennage (1959-1973)
- Commission de législation et de réglementation (1969-1972)
- Commission permanente (1969-1971)
- Commission technique (1969-1970)
- Commission de poissons migrateurs (1968 - 1970)

19770761/8

VN 54

Commission de la pêche fluviale : désignation de membres (1922 - 1973). 1922 - 1974

Commission de la pêche fluviale : ordres du jour et procès-verbaux de séances (1959 - 1974)

Représentation de l'administration à différentes manifestations, Congrès (1959 - 1974)

19770761/9

VN 55

Exploitation du droit de pêche dans les eaux du domaine public fluvial : 1943 - 1965

- Règles d'exploitation : Décret interministériel du 10 août 1965 ; projet de loi modifiant les articles 413 et 446 du code rural et abrogeant l'article 414.
- Location, réglementation ; octroi de licences de pêche à l'anguille : Décret du 3 août 1943.
- id ; dérogation à la procédure d'adjudication : projet de décret modifiant l'article 1er du décret du 31 mai 1942 (1950)
- id ; mesures à prendre pour accroître le produit des adjudications et amodiations : propositions du ministre du budget et projet de décret (1953 - 1954)
- id ; affermage aux associations de pêche : Décret interministériel du 25 octobre 1957 portant règlement d'administration publique ; procédure d'adjudication : arrêté interministériel du 12 mai 1961.
- Location du droit de pêche sur le Rhin, période 1950 - 1954 (1950 - 1956)
- Location, période 1950-1954 : pourvoi formé par la Belle Gaule de Normandie contre l'adjudication d'un lot de pêche sur l'Eure (1951 - 1955)
- Prorogation des baux pour une année (1955) : circulaire du 23 juillet 1954.
- Location, période 1956 - 1961 : Modification à apporter au cahier des charges de 1949 : circulaire des 16 août et 4 novembre 1955 ; instructions.
- Révision du prix des baux : circulaire des domaines du 7 mars 1969
- Enquête du 3 août 1959 sur la situation des lots de pêche aux engins et aux filets sur les eaux du domaine public, rapports des préfets 1
- prorogation des baux de pêche, pour une année : circulaire du 9 janvier 1961.
 1. Tous les rapports ne figurent pas au dossier.

19770761/10

VN 56

Location du droit de pêche aux lignes et aux engins sur les eaux du domaine public fluvial. 1946 - 1971

- période 1962-1966, amodiation amiable du droit de pêche aux lignes : enquête (circulaire) du 10 avril 1961, état des lots susceptibles de bénéficier de l'amodiation.
- Période 1962-1966, baux de pêche, conditions de renouvellement et modalités de la candidature aux adjudications : circulaire des 3 juillet et 14-16 novembre 1961.
- id, cahier des charges de la location.
- Modification du cahier des charges, aménagement des taux 1, circulaire des domaines des 17 et 24 avril 1964.
- Période 1967-1971, cahier des charges de la location.
- id, cahier des charges de la location du droit de pêche aux lignes, modification : décision interministérielle du 10 juillet 1967 et circulaire du 5 septembre 1967.
- période 1972-1976, cahier des charges de la location, état des modifications à apporter.
- emploi et perception des taxes sur les lots de pêche aux engins : circulaire du 3 décembre 1946 et application.
- id : circulaire du 30 mai 1958
 1. des taxes forfaitaires.

19770761/11

VN 57

Location du droit de pêche, affaires diverses relatives à la location et à l'application du cahier des charges (Adjudication, amodiation, résiliation de baux, réciprocité et associations, pêche en bateau...). 1943 - 1974

AISNE (1955)
AUBE (1956-1957)
CHARENTE (1957)
COTED'OR (1952 - 1959) COTES-du-NORD
DOUBS (1943-1955)
EURE (1954(1969)
GERS (1951)
GIRONDE (1953-1957)
HERAULT (1962)
ILLE-et-VILAINE (1955)
INDRE-et-LOIRE (1956-1961)
ISERE (1948)
JURA (1956 - 1971) LOIR-et-CHER (1955 - 1966)
LOIRE-ATLANTIQUE (1956-1959) LOIRET (1957)
LOT-et-GARONNE (1960) MANCHE (1950 - 1956)
MARNE (1943 - 1961) HAUTE-MARNE (1969-1972)
MEURTHE-et-LOSELLE (1959-1961) MEUSE (1947-1948) MORBIHAN (1949)
MOSELLE (1948-1955) MOSELLE, ETANGS de GONDREXANGE, STOCK et RECHICOURT (1949-1974)
NORD (1953-1956)

19770761/12

VN 58

1946 - 1971

OISE (1946 - 1962) PAS-de-CALAIS (1951 - 1957)
HAUTE-SAONE (1954 - 1957) SAONE-et-LOIRE (1949 - 1956)
SARTHE (1956 - 1962) SEINE-et-MARNE (1947 - 1961)
SEINE-et-OISE (1947) SOMME (1961 - 1962)
TARN-et-GARONNE (1956) YONNE (1969 - 1971)
TERRITOIRE DE BELFORT (1951 - 1952) YVELINES (1966 - 1970)

19770761/13

VN 59

RESERVES DE PECHE POUR LA REPRODUCTION DU POISSON SUR LES EAUX RELEVANT DU
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, ETABLISSEMENT. 1950 - 1971

- Réserves pour la période 1950 - 1955 : Décret du 20 janvier 1950 portant établissement de réserves pour la période 1950-1954, tableau des réserves annexé, Décrets modificatifs (1951 - 1952), prorogation pour l'année 1955 : décret du 7 mars 1955.
- Période 1956 - 1960 : enquête (circulaire) du 25 avril 1955 sur les propositions de création de réserves 1, décret d'établissement du 22 mars 1956.
- Enquête (circulaire) du 5 mars 1960, sur la prorogation des réserves pour l'année 1961, délibérations des conseils généraux et avis des préfets, décret de prorogation du 20 février 1961.
- Période 1962 - 1966 : enquête (circulaire) du 18 mars 1961, dans les propositions de création de réserves 2, décret d'établissement du 10 janvier 1962, Décret modificatif du 19 juillet 1962
- Période 1967 - 1971, décret d'établissement du 27 janvier 1967
- Période 1972 - 1976, modalités du choix des emplacements et présentation des propositions : circulaire du 12 août 1970.
- idem - Etablissement de réserves : simplification et déconcentration de la procédure : projet de décret (1970-1971)

- Création de réserves particulières pour le saumon : enquête (circulaire interministérielle) du 6 avril 1939, rapports des préfets. 3 (1959)
 1. une seule réponse à cette enquête figure au dossier
 2. idem.
 3. - 5 rapports seulement figurent au dossier, ils ne comportent, d'autre part, pas de proposition de création de réserves.

19770761/14

VN 60

TAXE PISCICOLE - AFFECTATION, RECOUVREMENT, EXONERATION, FIXATION DES TAUX, PERCEPTION. 1944 - 1974

- Propositions de lois relatives au maintien, à l'affectation et au recouvrement de la taxe piscicole (1956-1958)
- exonération : militaires en permission (1945 - 1947)
- idem, grands invalides de guerre, propositions de loi, projet de décret, loi du 1er août 1953, portant exonération de la taxe piscicole. Circulaire d'application. (1951-1957)
- Fixation des taux. Affectation : Décrets et Arrêtés interministériels portant fixation des taux. (1944 - 1974)
- Perception de la taxe piscicole pour la pêche aux engins, circulaire du 7 novembre 1947, réponse des ingénieurs du service de la navigation : Etat par cours d'eau des adjudicataires de pêche, et liste des permissionnaires de 1ère catégorie (1947-1948)

19770761/15

VN 61

EXPLOITATION DU DROIT DE CHASSE AU GIBIER D'EAU SUR LE DOMAINE PUBLIC FLUVIAL : LOCATION, CREATION DE RESERVES. 1944-1968

- Règles d'exploitation : Décret interministériel du 18 octobre 1968, circulaire d'application du 26 décembre 1968.
- Exploitation du droit de chasse au gibier d'eau par voie de licences pendant la période 1944-1945
- Location, période 1949-1954 : cahier des charges (1949)
- Préparation de renouvellement des baux, durée des baux, modification du cahier des charges, création de réserves ; propositions des services de la navigation (1954 - 1960).
- Prorogation des Baux pour l'année 1955 : circulaire du 23 juillet 1954.
- Location, période 1956-1961 : cahiers des charges (1955)
- Révision du prix des baux : circulaire des domaines du 7 mars 1959
- Location, période 1961-1965 : cahier des charges (1960) ; exploitation par voie de licences : circulaire du 8 août 1960, demandes d'autorisation.
- Modification du cahier des charges, aménagement des taux des taxes forfaitaires circulaires des domaines des 17 et 24 avril 1964.
- Prorogation des baux pour trois années : circulaire du 11 juillet 1964.
- Location et création de réserves, période 1968-1977 : enquête (circulaire) du 31 mars 1967, propositions de lotissement, d'établissement de réserves, de modification du cahier des charges.

19770761/16

VN 62

Location du droit de chasse au gibier d'eau et création de réserves. 1951-1971

Période 1968 - 1977, location

circulaire du 29 novembre 1967, rapports des services de la Navigation : propositions de clauses spéciales du cahier des charges, dates et résultats des adjudications.

Idm. établissement de réserves sur les eaux relevant du Ministère de l'Équipement : Arrêtés préfectoraux d'établissement (1969).

Réserves, affaires particulières

- estuaire de la Rance, création de réserve (1967)
- Loire et dépendances, domaine du port autonome de NANTES - SAINT-NAZAIRE Idm. (1967).
- Canal de l'Est (Meuse) déplacement d'une réserve (1967).
- Allier (rivière), Idm. (1967 - 1971)
- Etangs de la Boursicauderie et du Rondeau (Yonne), exploitation de la réserve (1967 - 1968).
- Canal de la Somme (Somme), création d'une réserve (1969 - 1971).
- Ile du Rhin, création d'une réserve de chasse fédérale (1970).

Chasse au gibier d'eau, affaires diverses

- Rivières de la Loire et de l'Allier chasse sur les terrains dépendant du domaine public fluvial (1950 - 1951).
- Rivière de la Loire (Loire), exploitation de la chasse sur les francs-bords (1969 - 1970).

19770761/17

VN 63

Affaires diverses relatives à la définition du droit de pêche et de chasse au gibier d'eau de l'Etat, des particuliers et établissements concessionnaires et à leur exploitation - 1926-1974.

- Commission mixte administrative de l'électricité et de la pisciculture création, composition (1968) 1926 - 1974
- Exploitation du droit de pêche dans les lacs de retenue de barrage d'électricité de France, régime des plans d'eau, location du droit de pêche (1955 - 1967).
- Retenues de barrage de Génissiat et Serre Poncon, exploitation de la chasse au gibier d'eau (1961).
- Contre-canaux des chutes du Rhin entre Kombs et STRASBOURG concédée à l'électricité de France définition du domaine public, droit de pêche, et attributions des produits (1972).
- Concession de la Compagnie Nationale du Rhône, contre canaux du Rhône, canaux de Donzère et de MONTELMART remour des barrages de MONTELMAR et Baix ; police surveillance et exploitation de la pêche et de la chasse au gibier d'eau (1953 - 1973).
- Concession de voies d'eau à des Collectivités et établissements publics, attribution des produits du droit de pêche : Décret du 27 février 1961 et circulaire du 26 septembre 1961.
- Charente-Maritime, rivières et cours d'eau concédés au Département :
Décret de concession du 25 juin 1963 exploitation de la pêche, attributions des produits (1963 - 1972).
- Rivière de Loire en aval des ponts d'Haudaudine et de Pornic, police et exploitation de la pêche, attribution du Port Autonome de NANTES SAINT-NAZAIRE (1971).
- Bras-Morts du Rhin, domanialité et bénéfice du droit de pêche (1926 - 1961).
- Canal de la Marne au Rhin, et rivière de Moselle, Meurthe et Moselle, droit de pêche dans les Mortes eaux (1958).
- Fouilles et sablières, Seine-et-Oise, exercice et attribution du droit de pêche (1953-1956). 1926 1974
- Rivière La Mayenne, Mayenne, rachat par l'Etat des droits de pêche appartenant aux riverains (1972-1974)

19770761/18

VN 64

Fixation des limites de la mer - zones mixtes et anciennes zones mixtes comprises entre le point de cessation de salure des eaux et les limites de l'inscription maritime où les conditions d'exploitation sont différentes de celles du domaine public fluvial 1926-1975.

INSCRIPTION MARITIME ET ZONES MIXTES, EXPLOITATION DE LA PECHE ET DE LA CHASSE AU GIBIER D'EAU. 1926 1975

- Limites de l'inscription maritime à l'embouchure des cours d'eau, fixation : décrets interministériels 1926 - 1959 ; circulaires d'application relatives à l'exploitation de la pêche. (1927-1936).

- Limites de la Salure des eaux et de l'inscription maritime, limites transversales de la mer, tableaux récapitulatifs 1 (1971-1972)
- Définition de la limite de l'inscription maritime et de la Salure des eaux dans l'ORB (Hérault). (1956)
- Modification de la limite de la Salure des eaux dans le BLAVET (Morbihan) : projet de décret. (1963 - 1965)
- Zones des eaux mixtes du domaine fluvial, interdiction de la vente des produits de la pêche : proposition de loi CHAUTY (1973).
- Zones mixtes, licences de pêche et de chasse au gibier d'eau, fixation du prix : Gironde (Dordogne et Isle) (1943 - 1973) Charente (1949) Seine (1946)
- Idem -, estuaire de la Gironde, exploitation de la pêche : protestations des pêcheurs professionnels et des inscrits maritimes contre les pêches abusives et la pollution de la Garonne (1971-1973)
- Zones mixtes et anciennes zones mixtes (Gironde, Dordogne et Isle maritime) exploitation de la pêche et de la chasse au gibier d'eau, révision de la réglementation dans les lots non amodiés 1974-1975.
 1. Suite à une demande adressée par le conseil supérieur de la pêche.

19770761/19

VN 65

PECHES SCIENTIFIQUES, PECHES EXCEPTIONNELLES, PECHES EN VUE D'EXPORTATION. 1942 - 1975

- Délivrance de permis de pêche pour études scientifiques. Années 1968 - 1975 1
- Maladies des poissons, pêches exceptionnelles de poissons carbonisés : circulaire du 24 septembre 1967 et application.
- Demandes et autorisations de pêches exceptionnelles :
 - Ardennes, étangs de BAIRON (1946-1959)
 - Côte d'Or, canal de Bourgogne (1949-1957)
 - Indre-et-Loire, Cher (1951-1952)
 - Moselle, étangs de STOCK et RECHICOURT (1955-1969)
 - Nièvre, canal du Nivernais (1942-1952)
 - Pas-de-Calais, rivière la Liane
 - Vosges, étang de BOUZEY (1965)
 - Yonne, canal de Bourgogne et étangs d'alimentation (1946-1953)
- Idem, réservoir de CHARNOY (1961-1967)
- CIVELLES, pêches exceptionnelles aux fins d'exportation :
 - Loire Atlantique, Loire, Ille-et-Vilaine, Sèvre Nantaise (1953-1959)
 - Canal du BLAVET, région de LIBOURNE et estuaire de la Gironde (1967-1972)

1. lacune pour 1969.

19770761/20

VN 66

ENCLOS PISCICOLES, REGLEMENTATION. 1925 - 1974

des formes et conditions des concessions et autorisations d'enclos : Décret du 24 octobre 1925, projet de décret modificatif (1970), circulaire interministérielle du 26 février 1974. (application de l'article 427 du code rural)

ENCLOS PISCICOLES, CONCESSION ET AUTORISATION :

ampliation d'arrêtés préfectoraux autorisant la création d'enclos

Allier (1962), Basses-Alpes (1962), Bouches-du-Rhône (1962), Corrèze (1966-1974)

19770761/21

VN 67

ENCLOS PISCICOLES, CONCESSION ET AUTORISATION : 1947 - 1974

Côte d'Or (1957 et 1962), BOUBS (1962), Finistère (1962-1963), Loire (1962-1974) Loire-Atlantique (1963) Lot-et-Garonne (1962-1974), Manche (1955), Puy-de-Dôme (1962-1963), Haute-Saône (1961-1968), Savoie (1962), Seine-et-Marne (1956-1963), Haute-Vienne (1952-1963), Vosges (1955-1958).

19770761/22

VN 68

PECHE FLUVIALE - CLASSEMENT DES COURSD'EAU PAR CATEGORIE ; - Arrêtés et Décrets portant classement des cours d'eau en deux catégories : 1941 - 1974

- Arrêté interministériel du 17 juillet 1941 1 et Arrêtés modificatifs (1942 - 1957)
- Décret interministériel n° 58-873 du 16 septembre 1958 2 et Décrets modificatifs (1961-1974)
- Arrêté interministériel du 3 août 1959 classement en première catégorie 3 sections de l'AIN.

Projet d'Arrêté modificatif 4 1961

- Maintien du classement existant, procédure de soumission des propositions de classement : circulaires des 11 mai 1953 et 13 février 1963.

- Propositions de classement soumises par les préfets après avis des conseils généraux

Aisne (1943-1944) Ardennes (1952-1961) Aube (1954) Charente (1951 - 1953) Haute-Garonne (1958) Jura (1949-1950) Landes (1954-1955) Lot (1952-1955) Nord (1953-1954) Oise (1952) Bas-Rhin et Haut-Rhin (1969) Haute-Saône (1960-1961) Saône-et-Loire (1952) Deux-Sèvres (1957-1958) Yonne (1944)

- Recours de l'Union des pêcheurs à la ligne de GRENOBLE et du Département de l'Isère contre une décision de classement. (1957-1960)

1. pris en application du décret du 29 août 1939
2. Abrogeant l'Arrêté interministériel du 17 juillet 1941
3. Abrogeant l'Arrêté interministériel du 17 juillet 1941
4. Il s'agit de l'Arrêté du 23 août 1961

19770761/23

VN 69

Police de la pêche fluviale réglementation. (périodes et heures d'interdiction, tailles des poissons, modes et conditions de pêche, nature et dimensions des engins de pêche, pêches extraordinaires interdictions de pêche, délégations de pouvoirs aux préfets). 1938 - 1958

Décret interministériel du 28 août 1939 et décrets modificatifs (1943 - 1958).

Arrêtés et circulaires d'application (1944-1956)

19770761/24

VN 70

Police de la pêche fluviale - réglementation. 1958 - 1975

(idem)

Décret n° 58-874 du 16 septembre 1958 1

Décrets modificatifs (1960-1974) 2

Arrêtés d'application (1958-1975)

1. Abrogeant le décret du 29 août 1939
2. Le décret modificatif du 8 janvier 1962 ne figure pas au dossier

19770761/25

VN 71

REGLEMENTATION DE LA PECHE AMPLIATION D'ARRETES PREFECTORAUX (Arrêtés réglementaires permanents. Arrêtés spéciaux soumis à approbation ministérielle relatifs à la réglementation de la pêche dans les départements. 1942 - 1974

Ain. (1942-1972), Aisne. (1954-1971), Allier. (1954-1969), Basses Alpes. (1952-1963), Hautes-Alpes (1959-1967), Alpes-Maritimes (1958-1967), Ardèche (1959-1954), Ardennes. (1949-1971), Ariège (1946-1966), Aube. (1957-1973), Aude (1957-1964), Aveyron. (1959-1965), Bouches-du-Rhône (1960), Calvados. (1957-1964), Cantal. (1957-1965), Charente (1949-1966) Charente-Maritime. (1954-1974) Cher. (1949-1966), Corrèze (1953-1974), Corse (1955 - 1967).

19770761/26

VN 72

Idem - 1942 - 1973

Côte-d'Or (1942-1973), Côtes-du-Nord (1951-1966), Creuse (1949-1967), Dordogne (1948-1965), Doubs (1953-1967), Drome (1950-1965), Eure (1956-1965), Eure-et-Loir (1950-1963), Finistère (1945-1965), Gard (1958-1967), Haute-Garonne (1957-1973), Gers (1952-1967), Gironde (1948-1968), Hérault (1959-1968), Ille-et-Vilaine (1959-1970), Indre (1953-1966), Indre-et-Loire (1950-1964), Isère (1959-1965), Jura (1954-1971), Landes (1947-1966),

19770761/27

VN 73

Idem - 1947 - 1973

Loir-et-Cher. (1949-1967), Loire. (1954-1967) Haute-Loire (1950-1967), Loire-Atlantique (1950-1965) Loiret (1949-1967), Lot (1957-1966) Lot-et-Garonne (1946-1967), Lozère (1957-1967), Maine-et-Loire (1948-1964), Manche (1958-1964), Marne (1955-1972), Haute-Marne (1956-1965), Mayenne (1949-1970) Meurthe-et-Moselle (1952-1965) Meuse (1947-1973).

19770761/28

VN 74

Idem - 1942 - 1974

Morbihan (1956-1974), Moselle (1946-1969) Nièvre (1949-1974), Nord. (1953-1966) Oise (1956-1967), Orne (1950-1965), Pas-de-Calais (1942-1967), Puy-de-Dôme (1951-1967), Basses-Pyrénées (1946-1967), Hautes-Pyrénées (1954-1965), Pyrénées-Orientales 1949-1970), Bas-Rhin (1954-1967), Haut-Rhin (1948-1967).

19770761/29

VN 75

Idem - 1946 - 1974

Rhône (1950-1969), Haute-Saône (1950-1963), Saône-et-Loire (1949-1974), Sarthe (1947-1965), Savoie. (1957-1966) Haute-Savoie (1957-1967) Seine (1948-1974), Seine-Maritime (1960-1965), Seine-et-Marne (1948-1964), Seine-et-Oise (1947-1966), Deux-Sèvres (1955-1975), Somme (1946-1969), Tarn (1956-1966), Tarn-et-Garonne (1955-1963)

19770761/30

VN 76

Idem. 1949 - 1971

Var (1959-1966), Vaucluse (1957-1966) Vendée (1956-1967), Vienne (1955-1967) Haute-Vienne (1959-1965), Vosges (1955-1963) Yonne (1949-1965), Territoire de Belfort (1959-1971) Val de Marne (1968)

19770761/31

VN 77

Règlementations particulières appliquées dans certains cours d'eau et lacs 1934-1974

L'Administrateur Civil Chef du 2^e Bureau des Voies Navigables

Règlementation de la pêche : eaux internationales, eaux françaises du lac Léman, lacs du Bourget et d'Annecy, Estuaires. 1934 - 1974

- BIDASSOA : ordonnance du 28 juin 1934
- DOUBSFRONTIERE : Textes réglementaires (1948 - 1966)
- MOSELLE : pêche sur la Moselle entre la Sarre et le Luxembourg (1951)
- LAC LEMAN, eaux française, textes réglementaires 1943-1969
- Lacs du BOURGET et d'ANNECY : textes réglementaires (conditions de pêche ; composition des commissions spéciales de pêche, exploitation du droit de pêche). 1961-1972
- ESTUAIRES, commissions : institution composition et nomination de membres (1955-1974)
- ESTUAIRES, règlementation de la pêche textes réglementaires (décret du 23 novembre 1935 et décrets modification 1950-1959)
- pourvoi devant le Conseil d'Etat formé par l'Association du Casting-Club de France contre le décret du 23 novembre 1935 (1938)

19770761/32

VN 78

Ouvrages de Navigation, interdiction de pêche. 1952-1972

Décret du 17 mars 1952, application de l'article 8 portant interdiction de pêche

- Demandes de dérogation, protestations e et voeux divers tendant à son abrogation, résolution du Conseil de la République du 2 décembre 1954 (1951-1956)
- pourvoi devant le Conseil d'Etat de la fédération départementale des associations de pêche de la CHARENTE (1953-1957)

Loi N° 57-362, du 23 mars 1957 - application de l'article 4 : enquête du 24 avril 1957, propositions d'interdiction de pêche des services de la navigation, établissement de l' Arrêté interministériel du 5 avril 1958, portant interdiction de pêche.

Application de l'arrêté au 5 avril 1958, demandes de dérogation, d'interdiction, réduction de l'interdiction

- Mayenne, Sarthe et Oudan (Maine et Loire) demande de dérogation (1959)
- Canal de la Marne au Rhin (Meuse) id. (1961-1962)
- Mayenne (Mayenne) id. (1965)
- Canal de la Somme - (Somme) demande d'interdiction (1962)
- Ports Fluviaux de Macon et de Chalon sur saône (Saône et Loire) id. (1965)
- Canal latéral de la Loire, écluse de Saint-Thibault (Cher) réduction de la limite d'interdiction : arrêté du 18 décembre 1972.

19770761/33

VN 79

Police de la Pêche - Gardiennage des cours d'eau.- 1947 - 1975

Statuts des gardes - pêches commissionnes des Eaux et Forêts (Arrêté ministériel du 12 décembre 1947) ; - élaboration et fixation des statuts des gardes pêche commissionnés de l'Administration (Arrêté interministériel du 22 juin 1955) Modification des statuts (Arrêté interministériel du 10 mai 1958) ; Nouvelles modifications : projet d'arrêté interministériel 1 ; rattachement au Conseil Supérieur de la Pêche (loi du 31 juillet 1963) ; demande d'assimilation aux fonctionnaires (1964).

Commisionnement des gardes-pêche. commissionnés de l'Administration. Etablissement des modèles de commissions (1955-1956). Commissions accordées par le Ministère des Travaux Publics (Années 1960 à 1975).

Gardes-Pêche, compétence : constatation des infractions commises en matière de motonautisme (1970)

1. L'arrêté interministériel dont le texte définitif ne figure pas au dossier est celui du 23 août 1961 modifiant les 2 arrêtés interministériels précités.

19770761/34

VN 80

Police et surveillance de la pêche, attributions ; transactions en matière de délits de pêche : 1904 - 1970
Police et surveillance de la pêche, attributions des Ingénieurs et Agents qualifiés des services de la Navigation :
décret du 25 septembre 1955.

- id -

attributions des conducteurs des voies navigables : instructions ministérielles du 11 décembre 1970.

Délits et contraventions de pêche constatés par les agents des Douanes : circulaire des Domaines du 7 octobre
1946.

Délits de pêche, délégation de pouvoir du Ministre en matière de transaction : décrets du 15 septembre 1926, du
27 mars 1947 et 13 janvier 1949 ; décrets du Ministre de l'Agriculture relatifs aux transactions en matière
forestière et de pêche fluviale (1928-1966).

- id -

transmission des procès-verbaux, projet de loi (1951-1952).

- id -

poursuite des délits et intervention des transactions, modalités : circulaire de la Justice du 30 septembre 1959
modifiant le Code de procédure pénale.

- id -

transactions, procédure à employer ; recouvrement des amendes : instructions (1953-1964).

Transactions, exécution avant jugement, prescriptions de l'action publique, frais d'avertissement : circulaires
(1904-1930).

Transactions, fixation du barème : circulaires et instructions (1956-1959).

- id -

relevé : circulaires (1950-1958) ;

- id -

consignation du montant : circulaires (1906-1950).

Délits de pêche, transactions, fixation du taux des amendes pénales : circulaire du 12 novembre 1954.

Délits de pêche, sursis et circonstances atténuantes, application de la loi du 11 février 1951 : circulaire du avril
1951.

- id -

amnistie : circulaire d'application du 7 avril 1970 de la loi d'amnistie du 30 juin 1969.

19770761/35

VN 81

Délits de pêche, droit des fédérations départementales de pêche à se porter partie civile, obtention de
dommages et intérêts : circulaires et instructions, proposition de loi DIXMIER (1943-1954). 1922-1970

- id -

obtention de dommages et intérêts par les détenteurs du droit de pêche aux filets et aux engins : circulaires des
9 et 23 décembre 1952.

- id -

paiement de primes aux agents verbalisateurs, modalités, barèmes : circulaires et instructions (1946-1956).

Délits de pêche et de chasse, gratifications dues aux agents verbalisateurs sur fonds d'Etat ; tarifs, conditions
d'octroi, relèvement des taux : circulaires et instructions (1948-1954).

Délits de pêche, dossiers de transaction, de réduction d'amende, recours en grâce (1922-1966).

Infraction à l'article 439/1 du Code Rural, introduction d'espèces prohibées par une association de pêche
agrée : rivière, La Bourre, Nord (1969-1970).

Délits de chasse du gibier d'eau : dossiers de transaction (1922-1962).

Voir rapport de stage de M. VALENTIN en pièce annexe